

RAPPORT DES ACTIVITÉS

2017-2018



Les familles au cœur de la mission!

Fondé en novembre 1996

MISSION

NOTRE RAISON D'ÊTRE : AIDER LES FAMILLES EN ALLANT À LEUR RENCONTRE

Fidèle à sa mission, Le Petit Répit offre de l'aide aux familles sous forme de répit au domicile de celles-ci. Le moyen d'y parvenir : une présence chaleureuse et toute en confiance. L'objectif : *la prévention*. Les impacts sociaux de la mission peuvent se mesurer dans le bien-être retrouvé d'une famille qui, par la suite, sera plus confortable dans son environnement et pourra bien vivre en société.

NOTRE PHILOSOPHIE

L'action de l'organisme Le Petit Répit repose sur la conviction que le parent possède toutes les qualités nécessaires pour prendre soin de ses enfants. Mais il arrive parfois qu'il ait besoin d'un coup de pouce afin d'explorer des avenues qui l'aideront à mieux y arriver et à sortir de ses difficultés.

NOS VALEURS

Le Petit Répit intègre dans tous les rapports qu'il entretient avec les familles, les employés et les partenaires de la communauté, des valeurs chères au milieu communautaire Famille. Il en fait aussi la promotion. L'enracinement dans la communauté, les familles au cœur de l'action, l'autonomie, la souplesse, l'innovation, l'approche globale, l'égalité dans les rapports sociaux, un fonctionnement démocratique, le rapport volontaire à l'organisme, la solidarité et la justice sociale. Le tout dans un contexte d'entraide, d'accueil et de confiance.

TERRITOIRE DESSERVI ET DISPONIBILITÉ DE L'AIDE

Le Petit Répit déploie sa mission sur le territoire de la Ville de Québec, celui de la Ville de l'Ancienne-Lorette et celui de la Ville de St-Augustin-de-Desmaures, ainsi que celui des MRC de la Côte-de-Beaupré, de l'Île d'Orléans et de la Jacques-Cartier.

Depuis son ouverture en 1996, Le Petit Répit a toujours maintenu son offre d'aide 24 heures/7 jours.

NOTRE IMAGE ORGANISATIONNELLE



La maison, la famille dans toute sa diversité, les réalités variées, le soutien en continu 24/7 et la volonté d'établir un lien de confiance chaleureux : ces éléments ont été intégrés à l'image organisationnelle afin qu'elle reflète la mission dans toute sa spécificité.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Une année d'implication de plus pour moi au sein du conseil d'administration. Quelle expérience gratifiante que de redonner à la communauté en s'impliquant bénévolement dans un organisme communautaire. C'est le mot d'ordre que je me suis donné personnellement et je suis plus-que-satisfaite de l'exercer au sein du Petit Répit.

L'année 2017-2018 a eu son lot de défis, mais nous y sommes parvenus grâce à l'apport des bénévoles et à une équipe solide et engagée. Des employés se sont ajoutés pour répondre à la demande toujours croissante d'heures de répit et de travail administratif. Aussi, de belles nouveautés au sein de l'organisation telles que le répondeur automatisé pour les demandes de répit. J'admire le travail de chaque employé dans sa sphère de travail. Bravo à toute l'équipe!

Nous sommes choyés qu'un organisme comme Le Petit Répit existe et qui se soucie de l'équilibre de nos familles d'aujourd'hui et de demain.

D'autres défis sont à venir pour l'an prochain! Mais l'avenir se dessine avec assurance.

Catherine Martin

MOT DE LA DIRECTRICE

Le 16 janvier 2018 paraissait sur le site du magazine web Urbania, un article intitulé « Un break bien mérité, livré à domicile » (<https://urbania.ca/article/break-bien-merite-livre-a-domicile/>) faisant état de la mission toute particulière de l'organisme Le Petit Répit et illustrant le travail qui s'y fait depuis 21 ans. La journaliste m'a contactée après que ses recherches l'aient conduite vers le seul organisme au Québec qui travaille de façon telle qu'on y favorise l'entraide et qui s'adresse à tous les types de familles. La singularité repose sur le fait que les artisans du Petit Répit ont choisi, dès l'origine, que la mission se construise à partir des valeurs du milieu communautaire et ce choix a été réaffirmé année après année.

Aujourd'hui, j'en profite pour vous transmettre ma fierté de porter cette singulière mission depuis ses débuts en 1996 et de travailler au bien-être des familles. Je constate à tous les jours les effets bénéfiques de la présence du Petit Répit auprès de enfants et des parents. Lorsque les familles vont bien, c'est toute la société qui profite de cette contribution sociale unique.

Et tout ce travail se fait grâce aux efforts et aux convictions des personnes qui sont partie prenante de la réalisation de la mission et de celles qui sympathisent par leur apport bénévole, en référant ou en offrant du soutien financier.

L'année 2017-2018 a eu son lot de mouvements, car nos statistiques démontrent une augmentation significative du nombre de familles ayant demandé l'aide du Petit Répit et du nombre d'heures de présence auprès d'elles par rapport à l'an dernier. À la lecture de ce rapport d'activités, vous constaterez rapidement que nous « n'avons pas chômé », comme on dit au Québec.

Anne-Lise Mercier

**Critères
d'action
communautaire
autonome :**
Être libre de
déterminer sa
mission, ses
approches, ses
pratiques et ses
orientations.

LES FAMILLES

COMMENT LE PETIT RÉPIT ARRIVE À REJOINDRE LES FAMILLES

« Je tenais à vous dire merci pour l'aide reçue. Avec vous j'ai trouvé chaleur, respect, confiance, fiabilité et humanité ». « Vous m'avez sauvé la vie! » « Par la présence d'une gardienne-éducatrice bienveillante, j'ai pu faire confiance et réorganiser ma vie qui n'allait pas très bien! » « Comment vous transmettre toute ma reconnaissance. Ma famille va mieux et c'est ce qui compte! Merci ».

Le parent sera présent tout au long de la vie de l'enfant. On se doit de prendre soin de lui!

Le bouche à oreille, les témoignages positifs et, jusqu'à plus récemment, les médias sociaux, sont des moyens efficaces de rejoindre les familles, même les plus isolées. Les liens tissés avec les autres organismes communautaires Famille s'avèrent importants afin de créer un réseautage favorisant le soutien et l'empowerment des familles.

Le territoire desservi et l'étendue-horaire de la disponibilité de l'aide nécessite un travail important de représentation et de rayonnement à chaque année afin que plus de familles aient accès à l'aide.

Les familles rejointes sont au nombre de **464** en 2017-2018, 13% de plus que l'an passé. Cette augmentation n'est pas étrangère au fait que Le Petit Répit est de mieux en mieux connu de la population. Et son caractère unique en fait une ressource de choix, le lien de confiance étant primordial lorsqu'on accueille quelqu'un dans notre domicile et qu'on lui confie ses enfants. L'augmentation est aussi due à la réorganisation des ressources publiques, ce qui a pour conséquence que la population se tourne vers le milieu communautaire. Mais encore faut-il être en mesure d'accueillir ces nouvelles demandes et vérifier, à chaque fois, si Le Petit Répit est habilité à y répondre, en accord avec sa mission et à la hauteur de ses ressources financières et humaines.

En 2017-2018, c'est **8 347** heures de présence auprès des familles, soit 1 008 heures de plus que l'an passé. Le nombre de visites a aussi augmenté, pour un total **2 030**.

Convictions de l'ACAF :

L'empowerment des familles est un processus indispensable pour le développement de collectivités plus justes et plus dynamiques.

LE PORTRAIT DES FAMILLES VISITÉES : CHAQUE FAMILLE EST UNIQUE

Retrouver le plaisir de la vie en famille!

L'accompagnement offert par Le Petit Répit permet aux parents de reprendre pied et de s'enraciner dans leur rôle de parent. Les changements qui s'opèrent sont souvent intangibles, mais lorsqu'un parent témoigne en nous disant « qu'on lui a sauvé la vie » ou « que sans nous, la situation de sa famille se serait dégradée », il y a fort à parier que ces parents ont acquis une force pour traverser le quotidien et poursuivre leur « chemin de vie de famille ».

Le répit est la principale raison annoncée par les parents lorsqu'ils demandent de l'aide. En procédant à un questionnaire sur leur situation afin de bien connaître les besoins, la majorité d'entre eux révèlent qu'ils sont épuisés, ont besoin de soutien dans leur rôle de parent, qu'ils prennent soin d'un enfant handicapé, qu'ils ont un nouveau bébé à la maison, ou qu'une crise est survenue et qu'ils se sont retrouvés démunis et sans ressources pour y faire face.

La qualité de l'accompagnement est alors primordiale. Avoir l'œil ouvert, procéder à de la référence, agir en modèle, établir un lien de confiance solide, sont autant de caractéristiques qui

« s'entendent au téléphone » lors de l'appel pour la demande et qui « entrent au domicile » avec la gardienne-éducatrice lorsque le parent lui ouvre la porte.

Les gardienne-éducatrices sont en lien direct avec les familles et se trouvent bien positionnées pour agir en prévention et guider les parents vers la prise en charge de leur vie.

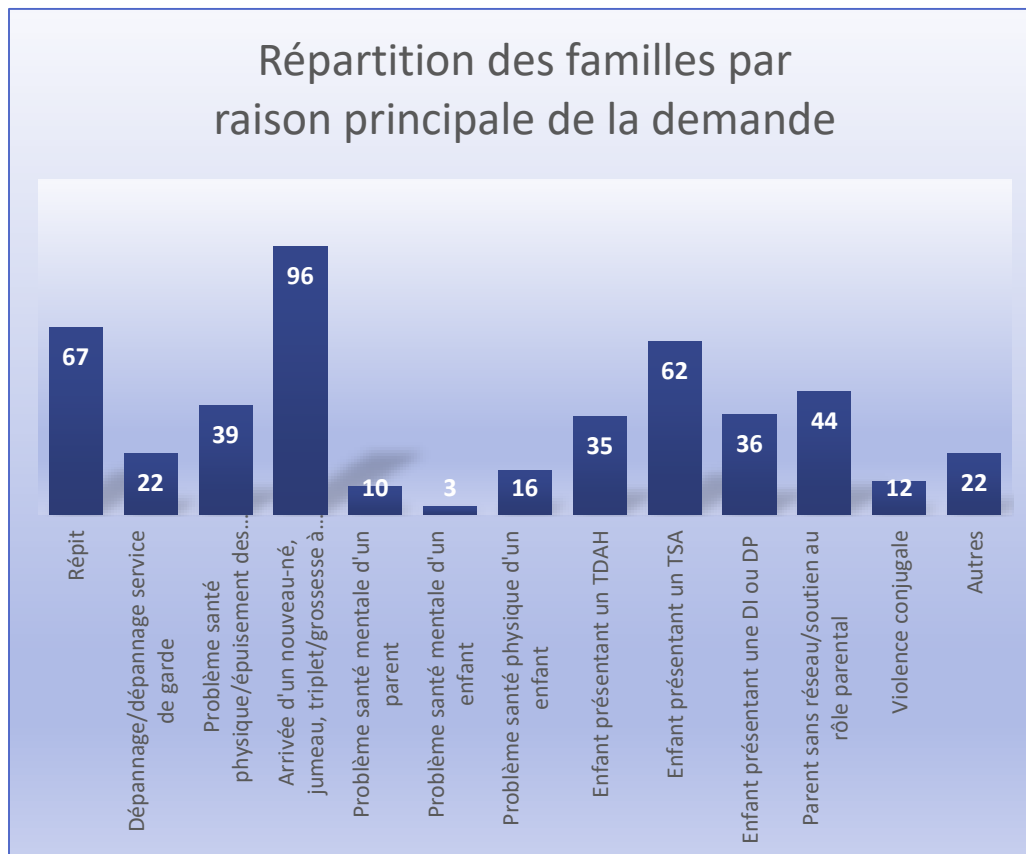
La « présence pédagogique » de la gardienne-éducatrice auprès des enfants ajoute une plus-value au travail. Ainsi, les activités éducatives, l'éveil à la lecture et à l'écriture, l'aide aux devoirs, sont autant de moyens d'agir en prévention.

La caractéristique principale des familles visitées : l'isolement social. Et ce, peu importe le revenu des familles. Le rythme effréné de la vie quotidienne, l'incitation à la consommation (\$) à tout prix, la fatigue et l'épuisement, l'obligation de maintenir plus d'un emploi afin d'y arriver, la performance dans toutes les sphères de vie, sont autant de conditions qui isolent les personnes d'un réseau signifiant et aidant. Le Petit Répit travaille donc à ce que les parents s'ancrent plus dans « l'être » que dans « l'avoir » et leur permet d'être en contact avec un réseau.

Convictions de l'ACAF :

Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.

Les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture sont des actions menant à la réussite éducative. Mais plus encore, elles s'inscrivent dans les méthodes de prévention efficaces et sont à la base du projet de vie de l'enfant!



Un partenariat hors du commun, établi depuis deux ans avec la Fiducie du Monastère des Augustines, permet aux parents les plus épuisés de bénéficier de 24 heures de répit dans un lieu de ressourcement tandis que Le Petit Répit prend soin des enfants au domicile. En 2017-2018, 15 familles ont pu prendre une pause grâce à ce partenariat.

LA CONDITION ÉCONOMIQUE DES FAMILLES

La condition économique des familles est aussi une caractéristique à tenir en compte pour bien comprendre l'environnement de celles-ci. La pauvreté est un facteur « précipitant » dans d'autres conditions sociales, telles que la négligence, l'épuisement et la difficulté à bien répondre aux besoins des enfants. Mais on ne doit pas conclure que les familles « pauvres » sont sans ressources. La majorité d'entre elles déploient des trésors d'imagination pour joindre les deux bouts et les enfants restent au cœur de leurs préoccupations et ne manquent pas de soins. De la même manière, les parents mieux nantis peuvent se retrouver plus à risque de mauvais traitements lorsqu'une crise éclate parce qu'ils sont moins habitués à faire face aux difficultés.

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) a publié de nouvelles données sur le seuil de revenu viable comme indicateur de sortie de la pauvreté. En 2018 à Québec, il se situe à **52 620\$** pour une famille de deux adultes et deux enfants. (<https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenuviable2018>).

Nos statistiques¹ démontrent que 380 des familles visitées vivent sous le seuil établi par l'IRIS, soit **82%**. Les chiffres concernant le revenu annuel donnés par les parents lors de l'ouverture du dossier, sont pondérés par le nombre d'enfants, la monoparentalité ou la situation actuelle (perte d'emploi ou chômage forcé par des problèmes de santé, séparation, etc).

¹Voir annexe 1 pour la compilation des statistiques et l'annexe 2 pour la répartition des familles par secteur.

LES ARTISANS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nombre de **6**, les membres du conseil d'administration sont d'abord et avant tout des parents. Leur engagement se concrétise par une présence aux différentes rencontres, mais mieux encore, par leur disponibilité à discuter et décider des grands enjeux qui se présentent à l'organisme :

- Catherine Martin, présidente
- Mylène Bussi res, vice-présidente
- Doussou Fradet-Sissoko, trésori re
- Hanane Barakat, secrétaire
- Marina Siffredi, administratrice
- H l ne Lacroix, administratrice et employ e

Crit res d'action communautaire autonome :

 tre dirig  par un conseil d'administration ind pendant du r seau public.

Elles se sont rencontr es **8** fois au cours de l'ann e, afin de traiter des sujets suivants :

- Voir   l'attestation des op rations financi res par la directrice et au suivi budg taire;
- Proc der   l' valuation de la coordonnatrice et voir aux situations particuli res dans les ressources humaines;
- Installer un comit  pour revoir les pratiques d' valuation des services;
-  laboration du plan budg taire pour l'allocation sp ciale du minist re de la Famille;
- Repr senter Le Petit R p t aupr s des partenaires;

- Procéder à des demandes de subvention afin d'augmenter les ressources financières disponibles et adopter toutes les résolutions inhérentes aux renouvellements de subventions diverses;
- Procéder à l'embauche d'une adjointe administrative à temps partiel;
- Assurer le suivi des différents lieux d'implication de l'organisme;
- Remplacement du parc informatique et du système téléphonique;
- Préparer l'assemblée générale.

L'APPORT BÉNÉVOLE

Sans toutes ces heures bénévoles, Le Petit Répit ne pourrait réaliser sa mission. Que ce soit pour siéger au conseil d'administration, pour le travail en comité, pour la disponibilité à gérer des situations d'urgence, les parents offrent un apport bénévole inestimable. De plus, une vigile de suivi en cas d'urgence et l'organisation des demandes d'aide des parents, implique que des personnes doivent assumer des plages-horaire de garde 24h/7j. Les heures bénévoles de 2017-2018 se chiffrent à **6 200** heures.

Les membres du conseil ont assisté avec plaisir cette année encore à la *Soirée Reconnaissance des Bénévoles* organisée le 22 novembre 2017 par la Ville de Québec.

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

« Lors de mon passage comme employé, j'ai pu vanter la qualité des services rendus aux familles ainsi que les avantages d'y travailler. Le support dont bénéficient les familles m'apparaît comme un modèle de solidarité à encourager et à reproduire tant il permet la réponse précise à leurs besoins. Et pour les conditions d'emploi, on ne pourrait demander mieux que la flexibilité hors normes dont nous jouissons en tant que travailleur. Je peux affirmer sans risque, que Le Petit Répit constitue une ressource communautaire témoignant d'un grand humanisme, que ce soit par l'écoute de son personnel ou encore par le souci d'accommoder chaque famille et de s'assurer de leur bien-être. »

« Tout ce que j'apprends avec Le Petit Répit, m'est utile dans mon domaine d'études. L'expérience de travail est d'une grande pertinence pour une future psychoéducatrice »!

En 2017-2018, l'équipe des gardienne-éducatrices a subi quelques variations¹. La mobilité du personnel ainsi que le recrutement sont des enjeux majeurs en ce moment. Des stratégies sont mises en place pour le recrutement, notamment auprès des nouveaux arrivants. Les conditions de travail, permettant la conciliation travail-famille-études, favorise la rétention. Mais le salaire demeure un frein majeur et de nouveaux financements devront être trouvés afin de parvenir à améliorer l'échelle salariale en vigueur.

Les
gestionnaires
font vivre et
préservent la
mission!

L'équipe de gestion² s'est enrichie d'une adjointe administrative à temps partiel.

La formation s'avère un outil important d'amélioration et de maintien de la qualité. De plus, elle permet le transfert de connaissances et d'expériences.

En 2017-2018 les employées ont pu bénéficier des formations suivantes :

- Formation d'accueil pour l'entrée au travail de chaque nouvelle employée;
- Communautés de pratiques et de savoirs sur la *Trousse d'action et d'animation communautaire du projet AGORA*, sur la valorisation du rôle de l'éducatrice auprès des parents et sur la vulnérabilité des familles;
- Des rencontres d'équipe portant sur l'appropriation d'outils de compréhension des problématiques familiales, sur les défis et sur les moyens d'y faire face en travaillant avec les forces des familles;
- Les employées ont discuté de l'appellation gardienne-éducatrice pour en conscientiser le sens et ont réfléchi sur les meilleures pratiques liées à la mission communautaire Famille, les valeurs organisationnelles et l'approche globale;
- Les gestionnaires ont participé aux rencontres organisées par Centraide : *Prendre du recul* et le rendez-vous annuel des porte-paroles;
- La directrice et la coordonnatrice ont participé à la rencontre de réseautage, ressourcement et valorisation organisée par la Fondation Dufresne & Gauthier;
- Les 4 personnes présentes à la Rencontre Nationale de la FQOCF ont bénéficié d'ateliers sur divers sujets touchant le travail auprès des familles et l'amélioration de leurs compétences.



Suzie Doyon, Myriam Reiss, Anne-Lise Mercier et Hélène Lacroix à la Rencontre nationale de la FQOCF

^{1 et 2} Voir annexe 3 pour la liste des membres du personnel en 2017-2018

VIE ASSOCIATIVE ET ACTIONS CONCERTÉES

Sans un enracinement solide dans la communauté, Le Petit Répit ressemblerait à n'importe lequel autre service de gardiennage... La différence, c'est l'approche et le leadership assumé à travers les différents memberships et lieux d'implication, où la parole des familles peut être entendue. En plus, le réseautage permet la mutualisation de certains services et l'entraide.

- Regroupement des organismes communautaires Famille de la région de la Capitale-Nationale (Regroupement OCF 03);
- Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC03);
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF);
- Centraide Québec et Chaudière-Appalaches;
- Centre d'action bénévole de Québec;
- Service d'information et de référence 211;
- Parcours des porteurs des droits de l'enfant;
- Commun'Action St-Sauveur-St-Roch;
- Regroupement des Centres de la petite enfance 03-12 inc. (RCPE 03-12);
- Corporation de développement économique et communautaire de Québec (CEDEC);
- Société de développement commercial du Quartier St-Sauveur;
- Regroupement provincial pour la valorisation de la paternité;
- Regroupement Loisir-Québec-Services aux associations.

Critères d'action communautaire autonome :
Être enraciné dans sa communauté.

PRÉCIEUX PARTENAIRES

ALLOCATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE

Une allocation spéciale a été versée à l'organisme en avril 2017 par le ministère de la Famille, dans le but d'assurer le développement global des enfants, la transition vers l'école et la réussite éducative. Le Petit Répit, ayant pour mission le répit au domicile des familles favorisant la prévention et l'enrichissement de l'expérience parentale, les gestionnaires ont fait le choix d'affecter le montant de l'allocation spéciale versée du ministère de la Famille de la manière suivante :

Montant global reçu pour les deux ans : 69 615\$

Montant dépensé pour l'année 2017-2018 : 42 563\$

Montant réservé pour l'année 2018-2019 : 27 052\$

<u>Types d'activités 2017-2018</u>	Bonification des activités déjà offertes	Retombées pour les familles	Commentaires
Répit 24/7 pour les familles avec enfants 0 à 17 ans ayant tous types de besoins	X	X	-Plus de familles rejointes et plus d'heures de répit possibles par famille afin d'agir en prévention et installer de meilleures conditions pour le soutien à l'enrichissement de l'expérience parentale. -Soutien au personnel pour sa contribution exceptionnelle quotidienne dans le travail auprès des familles.
Formation de l'équipe et des bénévoles	X	X	-Plusieurs formations offertes en 2017-2018 sous le thème de la vulnérabilité des familles et les interventions appropriées. -Participation à la rencontre nationale de la FQOCF par 4 personnes dont un membre du conseil d'administration. -La formation d'accueil du nouveau personnel est bonifiée sur l'aspect de la littératie familiale.
Achat de matériel	X	X	-Mise à niveau du système de réponse vocale téléphonique et remplacement du système informatique désuet pour accueillir les mises à niveaux de notre logiciel spécialisé dans le pairage des familles et du personnel qui se rend au domicile. -Achat de livres pour enfants destinés à enrichir le matériel pédagogique des GE.

PARTENAIRES SOLIDAIRES

Le partenariat fait partie de l'ADN des OCF!

- La Fondation Dufresne et Gauthier;
- Centraide Québec et Chaudière-Appalaches;
- Le ministère de la Famille
- Le ministère de la Santé et des services sociaux;
- L'école Marguerite-Bourgeoys et la Commission scolaire de la Capitale;
- La Fondation Denise et Anne Savary, et le Dr Paul Savary;
- La Fondation Québec Philanthrope et le Fonds du 150^e du Canada;
- La Fiducie du Monastère des Augustines;
- La coopérative funéraire des Deux-Rives;
- La ministre déléguée, Madame Lucie Charlebois;

- Les professionnels intervenants du réseau communautaire et ceux du réseau public de la santé et des services sociaux;
- Les nombreux sympathisants et les bénévoles.

LIEUX DE REPRÉSENTATIONS

L'implication sur des lieux de représentations s'avère primordiale quand on sait que ce sont les regroupements nationaux et régionaux qui travaillent à la reconnaissance et au financement des OCF.

- La directrice est déléguée pour participer aux travaux du conseil d'administration de la FQOCF et celui du Regroupement OCF 03;
- Le Petit Répit a participé à la campagne de Centraide par des témoignages en milieu de travail, était présent à l'activité de clôture et aux rencontres des membres;
- Les gestionnaires ont rencontré les équipes famille-enfance-jeunesse du CIUSSS Basse-Ville et Haute-Ville afin de donner de l'information sur l'organisme et les mécanismes de collaboration entre les deux entités;
- La directrice a été invitée à une rencontre organisée par les gestionnaires du CIUSSS et ayant pour but de donner les informations pertinentes aux nouveaux modes de fonctionnement depuis les changements imposés par la Loi 10;
- La présidente a assisté à la rencontre *Porteurs de philanthropie* organisée par Québec Philanthrope;
- Les parents de l'école Montessori de Québec ont remis les bénéfices du Marché de Noël à l'organisme Le Petit Répit;
- La directrice a participé à l'émission de radio *Pas de temps à perdre* au 89,1 dans le cadre de la semaine québécoise des familles;
- Un article est paru sur le blogue de la SDC St-Sauveur décrivant la mission de l'organisme (<http://www.fdg.ca/fr/nouvelle/un-petit-repit-pour-des-parents-a-bout-de-souffle/>);
- Dans le cadre du 150^e du Canada, Le Petit Répit a publié un article portant sur la vulnérabilité des familles (<https://alliance150.ca/fr/story/la-vulnerabilite-des-familles-comment-intervenir/>).

COMMUNICATIONS ET MÉDIAS SOCIAUX

Afin de mieux servir les parents et demeurer en contact avec eux en continu, le conseil d'administration a fait l'acquisition d'un système téléphonique avec réponse automatisé. De plus, le parc informatique a été remplacé par une technologie plus performante.

La page Facebook (www.facebook.com/Le-Petit-Répit-282453551791346/) a été alimentée à toutes les semaines par des sujets d'actualité. Au 31 mars 2018, 452 personnes suivent la page, dont 84% de femmes dont l'âge se situe entre 25 et 45 ans. La majorité sont francophones et proviennent de la ville de Québec.

Le site web (<http://www.lepetitremit.ca>) est visité régulièrement par les gens qui sont abonnés à Facebook. Des ajouts seront installés pour permettre des discussions entre les membres du personnel et y publier leur photo.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Étant donné une mission aussi étendue en terme de territoire, d'heures de disponibilité de l'aide et de déplacement du personnel vers le domicile des familles, on peut affirmer sans se tromper que Le Petit Répit arrive à faire beaucoup avec très peu.

Le budget total en 2017-2018 se chiffre à 297 221\$. Les salaires et avantages représentent 242 000\$ pour payer une équipe de 23 personnes. C'est, à toute fin pratique, une performance exceptionnelle dans la réalisation du travail auprès des 464 familles visitées cette année.

PERSPECTIVES

L'allocation spéciale du ministère de la Famille a donné un bon coup de pouce pour la bonification de l'aide aux familles. Cet effort financier, nous le souhaitons, devrait être récurrent afin de consolider ses bonifications. Le Petit Répit travaille fort à faire valoir l'importance que le gouvernement reconnaisse l'apport inestimable des organismes communautaires Famille dans la société afin qu'il octroie un financement à la hauteur des besoins des familles.

Un grand enjeu en 2018-2019 : l'augmentation des sources de financement. Le Petit Répit travaillera à diversifier et bonifier les sommes qui permettent aux familles d'obtenir de l'aide. Il a déjà ciblé des organisations qui pourraient répondre positivement à ses demandes.

La forme de l'évaluation des pratiques est en questionnement et en refonte. Ainsi, la perspective d'obtenir plus de données qualitatives sur les effets bénéfiques de la présence du Petit Répit au domicile des familles pourra être mieux documenté et ces données serviront d'assise pour les demandes de financement.

Un plan de retraite pour la directrice est sur la table. Pour que la transition se fasse en douceur, le conseil d'administration devra mettre en place des mécanismes d'embauche et de coaching afin que la personne qui entrera en poste, soit bien outillée pour prendre la relève.

Auteur : Anne-Lise Mercier

Collaboration : Catherine Martin

Aide à la correction : Sarah Royer

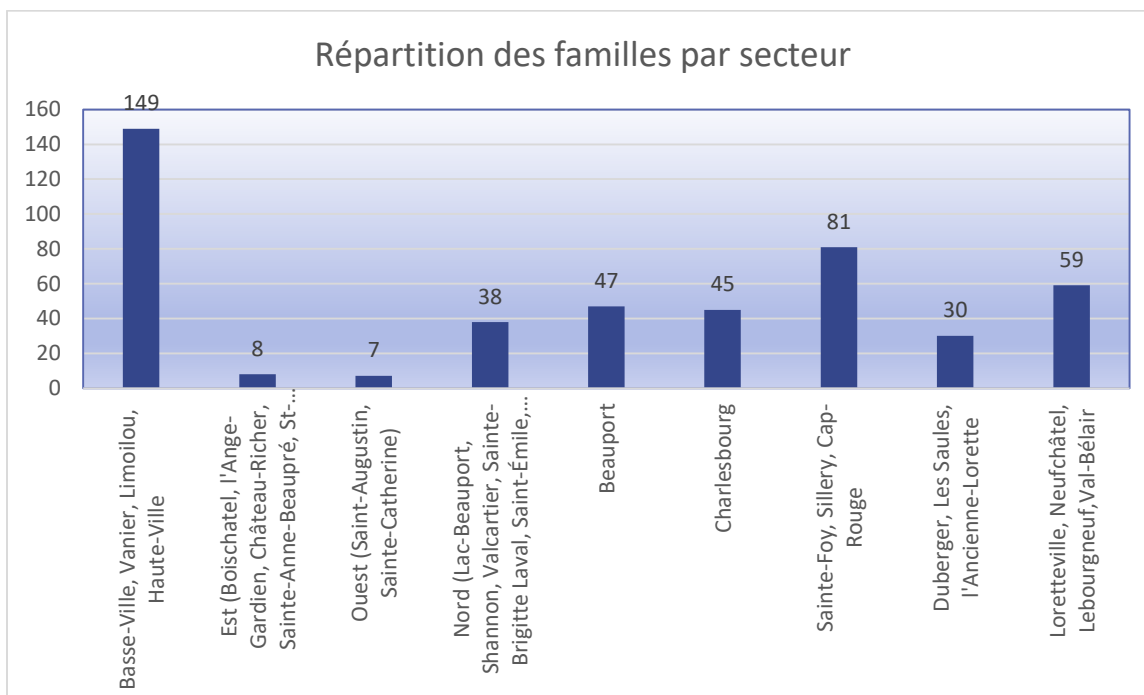
Graphisme : Anne-Lise Mercier

Note : le féminin est utilisé en priorité tout au long du texte afin de refléter la réalité de l'organisation où une majorité de femmes y travaillent, agissent en tant que bénévoles, ou placent les demandes d'aide.

ANNEXE 1 : STATISTIQUES

Éléments statistiques	Année 2017-2018	Année 2016-2017	Année 2015-2016	Du 2 déc. 1996 au 31 mars 2018
Nombre de familles visitées	464	402	320	5 109
Nombre d'enfants	974	748	642	10 125
Nombre d'enfants de 0 à 5 ans	552	467	374	6 921
Nombre d'enfants de 6 ans et plus	422	341	268	3 264
Nombre de familles avec des jumeaux ou des triplés	35	28	20	371
Familles d'origine québécoise	327	290	230	4 064
Familles issues de l'immigration	137	112	90	1 039
Familles biparentales	308	265	219	3 334
Familles monoparentales	156	132	101	1 704
Familles à faibles revenus	186	166	148	3 150
Familles à revenus moyens	152	126	84	1 373
Familles à revenus plus élevés	126	110	88	580
Soutien apporté dans le cadre d'une collaboration avec les CLSC ou autre organisme	146	142	112	2 108
Soutien apporté dans le cadre d'une demande provenant directement des parents	318	260	208	2 995
Soutien lorsqu'il y a présence d'un enfant présentant des besoins particuliers	152	137	119	1 021
Soutien lorsqu'il y a présence d'un enfant ayant d'un TSA	62	61	44	203
Soutien lorsqu'il y a présence d'un enfant ayant un TDAH	35	32	36	371
Nombre d'heures de présence auprès des familles	8 347	7 339	7 056	127 659
Nombre de visites (plusieurs visites par famille)	2 030	1 782	1 792	-
Nombre de demandes d'aide répondues	964	866	777	-
Nombre total d'heures demandées	10 372	9 092	8 613	-

ANNEXE 2 : RÉPARTITION DES FAMILLES PAR SECTEUR



ANNEXE 3 : LISTE DES MEMBRES DU PERSONNEL EN 2017-2018

Nos dévouées gardiennes-éducatrices :

Selma Adam, Gloanne Arsenault, Mélody Beaulieu, Catherine Bolduc, Émilie Bonneau, Audrey Boutet-Daigle, Estelle Bussièrès, Julianne Caouette, Mercedes Demers, Sandrine Grenon, Hélène Lacroix, Trycia Lapalme, Ève-Marie Leclerc, Élizabeth Masson, Stéphanie Morin, Marie-Pier Pelletier, Myriam Reiss, Noémie Rodrigue, Sarah Royer, Loubna Seghrouchni.

Ont quitté en cours d'année : Isabelle Blais, Marc-Olivier Carle, Marie-Denise Collard, Isabelle Côté, Judith Fortier, Annick Jacques, Lisanne Lalancette, Camelia Landry-Coutu, Patricia Lemay, Laurence Ouellet, Élyse Rousseau, Noémie Samuel, Patricia Shink.

Nos dévouées gestionnaires :

Anne-Lise Mercier (directrice), Suzie Doyon (coordonnatrice), Alexandra Periard, (ajointe administrative), Hélène Lacroix (aide occasionnelle).

ANNEXE 4 : L'ACTION COMMUNAUTAIRE FAMILLE

L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME FAMILLE

Critères, convictions et fondements

Les organismes communautaires Famille (OCF) font partie du mouvement de l'action communautaire autonome. À ce titre, ils répondent à huit critères.

● LES CRITÈRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE (AC)

- Avoir un statut d'organisme à but non lucratif;
- Démontrer un enracinement dans la communauté;
- Entretenir une vie associative et démocratique;
- Être libre de déterminer sa mission, ses orientations ainsi que ses approches et ses pratiques.

● LES CRITÈRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (ACA)

- Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
- Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale;
- Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée;
- Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Source : Gouvernement du Québec (2001). *Politique gouvernementale. L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, p. 21.

● LES OCF : DES ORGANISMES DE SOUTIEN AUX MILIEUX DE VIE

Le gouvernement du Québec classe les organismes de base en action communautaire autonome selon deux grandes catégories, dont celle des « organismes de soutien social ». Ceux-ci « s'adressent à la population en général et la programmation de leurs activités s'adapte aux besoins exprimés par les personnes qui font appel à l'organisme ». Dans cette catégorie, on retrouve « les organismes de soutien aux milieux de vie », dont les OCF font partie.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (2004). *Cadre de référence sur l'application des orientations gouvernementales relatives à l'action communautaire*, 2^e partie : Les balises d'interprétation des pratiques administratives, p. 10-11.

● LES CONVICTIONS ET FONDEMENTS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME FAMILLE (ACAF)

Affirmant leur spécificité, les OCF sont solidairement porteurs de ces convictions :

- Les familles, cellules de base d'une société, sont une richesse collective.
- Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.
- Les familles ont besoin de temps et de lieux où elles peuvent développer des liens de confiance, de partage et d'entraide.
- L'empowerment des familles est un processus indispensable pour le développement de collectivités plus justes et plus dynamiques.

C'est pourquoi les OCF accompagnent les familles avec une approche globale basée sur trois fondements :

- Milieux de vie;
- Enrichissement de l'expérience parentale;
- Éducation populaire.

Source : Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (2016). *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*.

ACAF



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille



TABLE DES MATIERES

MISSION	1
Notre raison d’être : aider les familles en allant à leur rencontre	1
Notre philosophie	1
Nos valeurs	1
Territoire desservi et disponibilité de l’aide	1
Notre image organisationnelle	1
Mot de la présidente	2
Mot de la directrice	2
Les familles	3
Comment Le Petit Répit arrive à rejoindre les familles	3
Le portrait des familles visitées : chaque famille est unique	3
La condition économique des familles	5
Les artisans	5
Le conseil d’administration	5
L’apport bénévole	6
L’équipe de travail	6
Vie associative et actions concertées	7
Précieux partenaires	8
Allocation spéciale du Ministère de la Famille	8
Partenaires solidaires	8
Lieux de représentations	9
Communications et médias sociaux	9
La situation financière	10
Perspectives	10
Annexe 1 : Statistiques	11
Annexe 2 : répartition des familles par secteur	12
Annexe 3 : Liste des membres du personnel en 2017-2018	12
Annexe 4 : L’action communautaire Famille	13

SIÈGE SOCIAL

325 Avenue des Oblats
Québec, Qc G1K 1R9
418-525-0858
418-525-1126
lepetitrepit@bellnet.ca
www.lepetitrepit.ca
www.facebook.com/Le-Petit-Répit-282453551791346/

Le Petit Répit est un organisme communautaire Famille (OCF) reconnu par le ministère de la Famille et le ministère de la Santé et des services sociaux. En tant qu'organisme sans but lucratif, il s'est acquitté de ses obligations auprès du Registraire des Entreprises du Québec.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Ville de Québec
Ville de l'Ancienne-Lorette
Ville de St-Augustin-de-Desmaures
MRC de la Côte-de-Beaupré
MRC de l'Île d'Orléans
MRC de la Jacques-Cartier (excluant Lac-St-Joseph et Fossambault-sur-le-Lac)



Canada

Québec

